



La ronde de Carnelle / halte-Garderie itinérante

La halte-garderie itinérante accueille les enfants de la communauté de commune de 6 mois à 6 ans sur une capacité d'accueil de 12.



La Ronde de Carnelle est ouverte à toutes les familles de la commune puisqu'elle s'adresse à tous les habitants de la communauté de communes de Carnelle-Pays de France.

Comment fonctionne la halte-garderie ?

L'équipe s'arrête en camion dans 5 communes mais tous les habitants de l'intercommunalité peuvent bénéficier de la garderie.

Le camion est chargé du matériel nécessaire aux activités d'éveil, aux repas, au sommeil et à l'hygiène de l'enfant.

Elle installe ensuite sa cargaison dans la commune.

Pourquoi une halte-garderie itinérante ?

Parce qu'une équipe de professionnels de la petite enfance accueille les petits afin que leurs parents vaquent à leurs occupations en toute tranquillité !

Parce que cet accueil peut être aussi un complément du mode de garde principal (assistante maternelle, grands-parents...) ...

Parce que les enfants peuvent se sociabiliser et faire leurs premiers pas dans "la vie de groupe".

Où et quand passe la halte-garderie dans votre commune ?

--

Localité de la communauté de commune	Jour de passage	Salle	Adresse
Saint-Martin-du-Tertre	Lundi	Centre de Loisirs	Rue de Viarmes
Maffliers	Mardi	Salle petite enfance	3 Rue Richebourg
Maffliers	Mercredi	Salle petite enfance	3 Rue Richebourg
Belloy-en-France	Jeudi	Salle des Fêtes	Rue Faubert
Le Plessis-Luzarches	Vendredi	Salle polyvalente	7 Rue de la Mairie

Comment s'inscrire ?

Les pré-inscriptions se font directement en ligne sur lesptitsbabadins.com.

Infos pratiques

Possibilités d'accueil :

- En journée complète de 8h45 à 16h45
- En demi-journées le matin de 8h45 à 11h45
- L'après-midi de 13h45 à 16h45

Places en fonction des disponibilités et des besoins pour la demi-journée ou la journée entière.

Contact

Responsable de la structure

Tél. [06 68 63 01 95](tel:0668630195)

Liens utiles

[Effectuer une pré-inscription](#)

[lien vers le site de la communauté de communes](#)